

Les brèves du Sundep Paris

décembre 2009



**Le Sundep
vous souhaite
de joyeuses fêtes
de fin d'année**

Commission consultative mixte académique (CCMA)

Entre le 11 janvier et le 25 janvier 2010, vous avez à élire vos représentants à la Commission consultative mixte académique de Paris (CCMA). Les instructions des circulaires rectorales sont à respecter scrupuleusement par le chef d'établissement.

Il nous paraît important de vérifier les points suivants :

- La circulaire sur l'organisation des élections est-elle affichée sur un panneau spécifique aux élections CCMA ?
- La liste des votants est-elle présente ? (les DA participent à ce vote)

- Les professions des listes ont-elles été distribuées dans les casiers et sont-elles également affichées et lisibles recto verso ?
- Tous les bulletins de vote sont-ils affichés ?

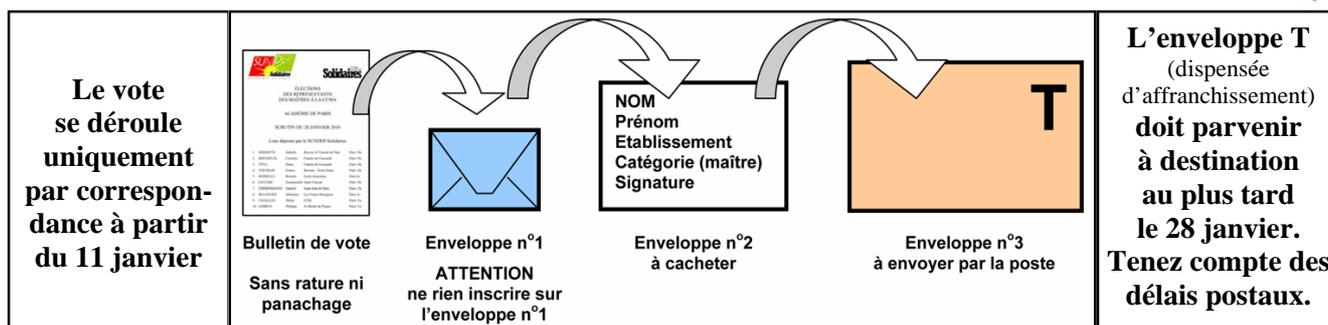
Il faut absolument nous prévenir si les choses ne se déroulent pas correctement.

Sont électeurs :

- Tous les maîtres et documentalistes des établissements privés sous contrat d'association avec l'État ;
- Les délégués académiques sous réserve qu'ils remplissent les trois conditions ci-dessous :
 - ⇒ être en fonction à la date du scrutin,
 - ⇒ bénéficier d'un contrat de six mois,
 - ⇒ comptabiliser au moins trois mois d'ancienneté à la date du scrutin (il faut avoir été recruté avant le 28 octobre 2009) ;
- Les détachés du public.



© 2010
www.leblogdeccma.fr



Votez et faites voter SUNDEP SOLIDAIRES

Cotisations

Il est encore temps de payer sa cotisation syndicale pour celles ou ceux qui ne sont pas à jour de leur cotisation. Après le 31 décembre 2009, ils ne pourront plus prétendre à la réduction fiscale.

SUNDEP-Solidaires Académie de Paris 33 rue de la Capsulerie - 93170 BAGNOLET

Tel : 01 43 60 59 47 - Email : ac-paris@sundep.org

Site web national : <http://www.sundep.org>

Site académique : <http://sundep.idf.free.fr>